

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2018 À 19 H 30

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Période de questions des citoyens. (durée de 20 minutes sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

DÉROGATIONS MINEURES

- 3. <u>Demandes de dérogations mineures</u> -
 - A) Boulangerie Pâtisserie Dagobert 76, chemin de la Grande-Côte Zone C-2 106 Dossier 1611-DM-299 Audition et décision sur la demande de dérogation mineure visant à réduire la marge arrière entre le réfrigérateur existant et la ligne de lot, réduire la marge arrière entre le réfrigérateur projeté et la ligne, réduire la marge arrière entre la remise projetée et la ligne de lot et à réduire la marge latérale entre la remise projetée et la ligne de lot.
 - B) <u>Bâtiment résidentiel 759, rue Curie Zone R-1 241 Dossier 1709-DM-324</u> Audition et décision sur la demande de dérogation mineure visant à réduire à 6,03 mètres la marge avant entre le bâtiment et la ligne de lot.
 - C) <u>Bâtiment résidentiel 205, rue Pelletier Zone R-3 115 Dossier 1710-DM-325</u> Audition et décision sur la demande de dérogation mineure visant à réduire à 7,72 mètres le total des deux marges latérales entre le bâtiment et la ligne de lot.
 - D) <u>Résidence unifamiliale 1054, Impasse Picasso Zone R-1 123 Dossier 1710-DM-326</u> Audition et décision sur la demande de dérogation mineure visant à réduire à 1,85 mètre la marge arrière entre le garage détaché et la ligne de lot.
 - E) <u>Bâtiment résidentiel 760, rue de Charlevoix Zone R-1 241 Dossier 1711-DM-327</u> Audition et décision sur la demande de dérogation mineure visant à réduire à 3,89 mètres la marge avant entre le bâtiment et la ligne de lot.
 - F) <u>Bâtiment résidentiel 16, rue Lavigne Zone R-1 137 Dossier 1711-DM-328</u> Audition et décision sur la demande de dérogation mineure visant à réduire la marge avant à 3,56 mètres entre le bâtiment et la ligne de lot et à réduire la marge latérale gauche à 1,50 mètre entre le bâtiment et la ligne de lot.
 - E) <u>Bâtiment résidentiel 223 à 225, rue Poitras Zone R-3 115 Dossier 1711-DM-329</u> Audition et décision sur la demande de dérogation mineure visant à réduire la marge latérale droite à 5,79 mètres entre le bâtiment et la ligne de lot, augmenter la largeur de l'allée d'accès à 10,75 mètres et permettre que la configuration des cases de stationnement contraigne les usagers à déplacer un véhicule afin de pouvoir accéder à la voie de circulation, représentant une dérogation à l'article 168 du règlement sur le zonage.
 - F) <u>Bâtiment résidentiel 200, rue Yvonne-Lacroix Zones R-1 303 et R-2 303-1 Dossier 1711-DM-332</u> Audition et décision sur la demande de dérogation mineure visant à autoriser l'utilisation du revêtement de clin d'acier comme revêtement extérieur

PROCÈS-VERBAUX

4. <u>Procès-verbaux – Séances du conseil</u> – Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017 et des séances extraordinaires des 11 et 18 décembre 2017.

RÈGLEMENTS

5. <u>Adoption de règlements</u> – Adopter le premier Projet de règlement RV-1441-061 modifiant les dispositions du Règlement RV-1441 sur le zonage par l'agrandissement de la zone C-3 406 à même une partie de la zone R-5 408 et par la modification des dispositions particulières à cette zone.

PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION

- 6. <u>Présentation et avis de motion</u> Présentation et avis de motion pour l'adoption future des règlements suivants :
 - A) Règlement RV-1630 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand suite à l'élection générale 2017.
 - B) Règlement RV-1631 prévoyant une étude sur l'établissement de mesures compensatoires au réseau sanitaire et décrétant un emprunt à cette fin.
 - C) Règlement RV-1632 prévoyant des opérations de pompage et la disposition du média de traitement biologique à la station d'épuration et décrétant un emprunt à ces fins.
 - D) Règlement RV-1633 prévoyant des travaux de réfection du dessableur de l'usine d'épuration et décrétant un emprunt à cette fin.
 - E) Règlement RV-1634 décrétant des travaux d'aménagement d'une partie du parc des Berges et leur financement par emprunt.
 - F) Règlement RV-1635 prévoyant diverses acquisitions et décrétant des travaux de mise à jour informatique et d'automatisation à l'usine d'épuration et leur financement par emprunt.
 - G) Règlement RV-1636 prévoyant l'acquisition d'un système de son pour l'aréna et son financement par emprunt.
 - H) Règlement RV-1637 décrétant des travaux à la maison Abraham-Dubois et leur financement par emprunt.
 - I) Règlement RV-1638 prévoyant l'acquisition d'équipements informatiques et son financement par emprunt.
 - J) Règlement RV-1603-1 modifiant le Règlement RV-1603 décrétant des travaux de mise à niveau du poste de pompage Filion et autorisant un emprunt à cette fin.

ADMINISTRATION/FINANCES

7. **Finances** –

- A) Prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses pour la période du 10 novembre au 21 décembre 2017.
- B) Prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2017.
- C) Accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, datée et révisée en date du 13 décembre 2017, montrant un total de 84 894,51 \$ et en autoriser le paiement.

- 8. <u>Emprunt au fonds de roulement</u> Autoriser la trésorière de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes remboursables sur une période de trois (3) ans, à savoir :
 - A) 25 000 \$ pour la mise à niveau du poste de pompage Rivière-Cachée (projet 816 507);
 - B) 45 000 \$ pour l'étude du poste de pompage Curé-Boivin (projet 816 205).
 - C) 22 000 \$ pour les travaux de remplacement de la dalle du traitement d'odeurs (projet 815 009);
 - D) 25 000 \$ pour l'acquisition d'une nouvelle glissade pour la piscine extérieure (projet 724 005);
 - E) 16 000 \$ pour le remplacement d'équipements d'activités sportives (projet 70 004);
 - F) 12 000 \$ pour le remplacement d'équipements événementiels (projet 70 002 D).
- 9. <u>Appropriation au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels</u> Approprier les sommes suivantes au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à savoir :
 - A) 8 000 \$ pour l'acquisition de supports à vélo dans différents parcs (projet 799 006);
 - B) 6 000 \$ pour l'acquisition de signalisation de plateaux sportifs (projet 799 005).

SOUMISSIONS

- Soumissions Travaux de mise à niveau du poste de pompage Filion Contrat 2017-1579 – Règlement RV-1603 - Accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions et adjudication du contrat.
- 11. <u>Soumissions Fourniture de neutralisant d'odeurs à l'usine d'épuration Contrat</u> <u>2017-1594</u> Accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions et adjudication du contrat.
- 12. Soumissions Services professionnels pour les plans et devis des travaux de renouvellement d'infrastructures sur diverses rues Contrat 2017-1600 Règlement RV-1623 Accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions et adjudication du contrat au soumissionnaire ayant obtenu le pointage requis.
- 13. Soumissions Acquisition d'un camion Ford Transit 250 neuf 2017 ou 2018 châssis-cabine avec fourgon et monte-charge Contrat 2017-1602 Règlement RV-1609 Accuser réception du procès-verbal d'ouverture des soumissions, annulation de la soumission et autoriser le Service des travaux publics à retourner en processus d'appel d'offres.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 14. <u>Conseil Désignation du maire suppléant</u> Désigner le maire suppléant conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes.
- 15. <u>Déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux</u> Prendre acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux.
- 16. <u>Comité consultatif d'urbanisme et du développement économique</u> Nomination d'un nouveau membre.
- 17. <u>Vente pour non-paiement de taxes du 15 mars 2018</u> Ordonner la tenue de la vente à l'enchère publique, des immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie pour l'année 2016 et les années antérieures, et décréter le début des procédures à compter du 16 janvier 2018.
- 18. **Politique d'achat** Remplacer l'article 12 de la Politique d'achat du 4 octobre 2011.

- 19. <u>Célébrants compétents Nomination</u> Nomination de célébrants compétents pour célébrer les mariages et unions civiles.
- 20. <u>Gestion de l'eau potable Rapport annuel</u> Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable pour l'année 2016.
- 21. <u>Cession des lots 2 109 138 et 2 109 168 Terrasse Robert</u> Approuver la cession des lots 2 109 138 et 2 109 168 du cadastre du Québec en faveur de la Ville, entériner la signature d'une lettre d'engagement datée du 11 janvier 2018 à cet effet et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 22. Expropriation des lots 2 108 837, 2 108 858 et 2 108 883 du cadastre du Québec Prise de possession Projet d'aménagement des berges D'entériner le dépôt de la somme de 15 000 \$ au Tribunal Administratif du Québec, dans les dossiers d'expropriation des lots 2 108 837, 2 108 858 et 2 108 883 du cadastre du Québec pour couvrir les frais reliés à la prise de possession des terrains.
- 23. <u>Bail de location Fabrique de Paroisse Notre-Dame de la Paix</u> Accepter de réduire l'espace actuellement occupé par le presbytère à 758 pieds carrés et d'ajuster le loyer annuel en conséquence.
- 24. Étude d'opportunité en matière de services d'évaluation foncière Mandat Approuver le projet d'étude d'opportunité pour une démarche commune des villes de la MRC de Thérèse-De Blainville pour les services d'évaluation foncière et désigner la Ville de Bois-des-Filion à titre d'organisme responsable du projet.
- 25. <u>Demandes d'aide financière Programme de soutien aux installations sportives et récréatives Phase IV</u> Autoriser le directeur du Service des loisirs, à formuler des demandes d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre des projets de mise aux normes des parcs des Berges, Charbonneau et Pellerin ainsi que l'aréna et désigner ce dernier comme mandataire de la Ville.
- 26. <u>Fête nationale 2018 Consommation de boissons alcoolisées et vente de marchandise</u> Autoriser le Service des loisirs de la Ville de Boisbriand à vendre de la marchandise et des boissons alcoolisées lors de la Fête nationale 2018 qui se tiendra au parc René-Lévesque, le 23 juin 2018 et obtenir tout permis nécessaire pour la vente et la consommation de boissons alcoolisées.
- 27. Festival « Un air d'ici et d'ailleurs » -
 - A) <u>Autorisation Vente et consommation de boissons alcoolisées et de denrées</u> Autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées au parc Claude-Jasmin, lors de la tenue du festival « Un air d'ici et d'ailleurs », du 2 au 4 juillet 2018 et autoriser le Service des loisirs à présenter une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.
 - B) <u>Dérogation au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie</u> Autoriser une dérogation aux dispositions réglementaires contenues au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie qui pourraient entraver la tenue de cette activité pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.
- 28. Fête familiale du 13 août 2018 -
 - A) <u>Autorisation Vente et consommation de boissons alcoolisées et de denrées</u> Autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées au parc Claude-Jasmin, lors de la tenue de la fête familiale du 13 août 2018 et autoriser le Service des loisirs à présenter une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.
 - B) <u>Dérogation au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie</u> Autoriser une dérogation aux dispositions réglementaires contenues au Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie qui pourraient entraver la tenue de cette activité pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.

- 29. <u>Autorisation Vente et consommation de boissons alcoolisées</u> Autoriser l'Association de ringuette à obtenir un permis de vente de boissons alcoolisées à proximité de la patinoire 1 et pour la consommation dans les gradins des patinoires 1 et 2 de l'aréna lors de la tenue du festival de ringuette du 8 au 11 février 2018.
- 30. <u>Prêt d'une salle de la Maison du citoyen et Place de la culture</u> Autoriser le prêt gratuit de la Maison du citoyen et Place de la culture au Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand, les 24 et 25 mars 2018 pour la tenue de l'exposition annuelle Boisphilex.
- 31. <u>Table action culture MRC de Thérèse-De Blainville</u> Nomination des représentants de la Ville.
- 32. <u>Réseau de transport métropolitain (RTM)</u> Appuyer la candidature de monsieur Marc-André Plante, maire de la Ville de Terrebonne comme représentant de la Couronne Nord.
- 33. <u>Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec pour les aînés Candidature</u> Soumettre la candidature d'un bénévole dans le secteur sportif à titre de bénévole aîné soulignant son engagement dans sa communauté pour recevoir la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec.

ORGANISMES

- 34. <u>Demande de dons et/ou subventions</u> Accorder un don et/ou subvention de 200 \$ à la maison d'accueil pour femmes Le Mitan pour l'année 2018.
- 35. Adhésion Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie Autoriser l'adhésion pour l'année 2018.

PLANIFICATION ET URBANISME

- 36. <u>Statistiques des permis de construction</u> Accuser réception des rapports des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de novembre 2017 montrant un total mensuel de 354 283 \$ et un cumulatif de 50 243 035 \$.
- 37. <u>Demandes de certificat d'autorisation d'enseigne</u>
 - A) Approbation Canada Goose 3720, rue La Vérendrye Zone I-1 470;
 - B) Approbation Dépanneur Voisin 720, chemin de la Grande-Côte Zone C-2 310;
 - C) Approbation Créations MaLiBiz 29, chemin de la Grande-Côte Zone C-2 108;
 - D) Approbation AccelLAB 1670, boulevard Lionel-Bertrand, suite 100 Zone I-1 409;
 - E) Approbation Bumper to Bumper 800, boulevard du Curé-Boivin Zone I-1 129;
 - F) Approbation Sushi Shop 2665, rue d'Annemasse Zone C-3 405;
 - G) Approbation Centre Dentaire Lapointe 130, chemin de la Grande-Côte, suite 201 Zone C-3 105-1;
 - H) Approbation UNIVESTA Intact Assurance 20845, chemin de la Côte Nord, suite 401 Zone I-3 482;
 - I) Approbation Avenue Santé Centre Chiropratique 3355, boulevard de la Grande-Allée, suite 101 Zone4 C-3 449;
 - J) Approbation Beluga Construction / Nordexco Energy 5020, rue Ambroise-Lafortune Zone I-2 477;

38. <u>Demandes de permis</u> –

A) Approbation – Permis de construction – 650, chemin de la Grande-Côte – Zone R-2 303-1;

- B) Approbation Permis de construction 79, rue Yvonne-Lacroix Zone R-1 302;
- C) Approbation Permis de construction 139, rue Yvonne-Lacroix Zone R-1 303;
- D) Approbation Permis de construction 152, rue Yvonne-Lacroix Zone R-1 303;
- E) Approbation Permis de construction 187, rue Yvonne-Lacroix Zone R-1 303;
- F) Approbation Permis de construction 200, rue Yvonne-Lacroix Zones R-1 303 et R-2 303-1.
- 39. <u>Guide d'aménagement et de développement à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand</u> Décision sur une demande de modification.

RESSOURCES HUMAINES

40. Embauche de personnel –

- A) Accepter le rapport d'embauches temporaires de personnel syndiqué pour le mois de décembre 2017, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-1497.
- B) Autoriser l'embauche du personnel syndiqué SCFP indiqué à la liste préparée par le Service des ressources humaines et de la paie, datée du 10 janvier 2018.

41. Permanence –

- A) Approuver la permanence de madame Ginette Leclair au poste de directrice du Service des travaux publics, cadre permanent à temps plein;
- B) Approuver la permanence de Me Édyth Ariane Lavoie au poste de directrice du Service juridique et greffe, cadre permanent à temps plein.

42. Engagements -

- A) Poste cadre de conseiller prévention santé sécurité au travail (SST) et gestion de dossiers des ressources humaines.
- B) Poste cadre responsable des relations publiques, temporaire à temps complet à la Direction générale.
- 43. Organigrammes Approuver la mise à jour de l'organigramme des services suivants :
 - A) Service juridique et greffe;
 - B) Service d'urbanisme;
 - C) Service des travaux publics;
 - D) Service des loisirs;
- 44. <u>Lettres d'ententes SCFP Signature</u> Autoriser la signature de lettres d'ententes avec le Syndicat canadien de la fonction publique Section locale 4238, à savoir :
 - A) Lettre d'entente SCFP no. 33 ayant trait au règlement du grief 2017-04 pour le poste de coordonnateur loisirs;
 - B) Lettre d'entente SCFP no. 34 ayant trait à la création d'un poste d'aide technique au Service des travaux publics;
 - C) Lettre d'entente SCFP no. 35 ayant trait à la création d'un poste de technicien en documentation régulier à temps complet au Service des loisirs;
 - D) Lettre d'entente SCFP no. 36 ayant trait à la création d'un poste d'inspectrice municipale temporaire en remplacement d'une personne salariée en congé à traitement différé.

- 45. Période de questions (20 minutes) (items reliés aux sujets discutés à l'ordre du jour).
- 46. Communications de la mairesse au public.
- 47. Communications des conseillers au public.
- 48. Levée de la séance.